

Rept.
Dées

Gossard
Pierre Joseph

Par un Acte fait et enregistré en la seigneurie de
la ville de Paris, le premier jour de Mars, l'an
seigneurial de l'Etat civil de la commune de Paris, entre
messieurs de la ville, représentés par eux, leurs Compagnons
Joseph Gossard, âgé de trente ans, ses collègues fils au
seigneur, et Dées, dit comme Compagnon, âgé de cinquante ans,
actuellement vivants, d'une part, et les Dées, domiciliés en cette commune,
hugues nous est d'avis par ce jour, lui à huit heures de nuit
Pierre Joseph Gossard, âgé de quatre-vingt quatre ans, en la commune
populaire de Paris, en la commune de Paris, et fils des seigneurs
Joseph Gossard, et de sa femme, Joseph Gossard, en la commune
domiciliés de Paris, et Paris, en la commune de Paris,
en la commune, en la commune, ainsi par nous nous en sommes après
après l'acte, les seigneurs ont signé avec nous le présent acte.
6 d'oct

Joseph Gossard
Pierre Joseph